

# AVIS DE CONCERTATION PREALABLE

visée à l'article R. 121-19 du code de l'environnement

Conformément aux dispositions du code de l'environnement, Q ENERGY, ouvre, à son initiative, une concertation préalable du **11 novembre au 25 novembre 2024** inclus pour son projet de parc solaire « Kroumirs », sur la commune de Trie-Château.

Le présent projet sera composé de 13 000 panneaux solaires, représentant 8 500 KWc de puissance totale, ainsi que d'un poste de livraison et un transformateur.

Le projet pourrait alimenter l'équivalent de la consommation électrique de 4 250 personnes (chauffage inclus).

Pendant la durée de la concertation préalable, toute personne intéressée par le projet pourra prendre connaissance de ce dernier sur le site internet <https://kroumirs.qenergy-projets.fr/concertation> ou encore en mairie de Trie-Château (60590), où sera mis à disposition le dossier de concertation.

Le public pourra également adresser à Q Energy ses observations et propositions par voie électronique à l'adresse mail suivante : **QEF-solaire@qenergy.eu**. Il conviendra de préciser dans l'objet du message : « Concertation préalable – Observations ».

Des observations peuvent également être envoyées à l'adresse postale suivante :

QEF - A l'attention de Jade Mouton-Goddet

34-40 rue Henri Regnault

92400 Courbevoie.

Un registre papier sera également laissé à disposition, à la mairie de Trie-Château, et sera accessible aux horaires d'ouverture de la mairie. Une **permanence publique** en présence du porteur de projet sera organisée à l'adresse suivante :

Salle des mariages de Trie-Château

1 place de l'Eglise

: le **12 novembre 2024 de 17h30 à 19h30**

60590 Trie-Château

Le bilan de la concertation préalable sera publié dans les 3 mois suivant la fin de la concertation sur le site internet dédié au projet.